



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Enquête sur les familles et les générations (EFG)

Description

L'Enquête sur les familles et les générations (EFG) a pour objectif de fournir des données sur l'état actuel et l'évolution des familles et plus largement sur les relations entre les générations. Les données collectées servent de base pour l'observation des changements et pour des analyses approfondies. Elles permettent de mieux orienter la politique familiale et la politique des générations en Suisse.

Disponible depuis:
2013

Univers de base et unités d'enquête:
population résidente permanente dans des ménages privés âgée de 15 à 79 ans.

Caractères relevés:

- composition du ménage;
- partenaire, ex-partenaires;
- enfants, activité professionnelle avant/après la naissance de l'enfant, départ de l'enfant du foyer familial, fréquence des contacts par rapport aux enfants, garde et autorité parentale;
- souhaits d'enfant;
- partage de la garde des enfants entre les partenaires;
- recours à l'accueil extra-familial;
- petits-enfants ; garde et contacts avec les petits-enfants;
- partage des tâches domestiques entre les partenaires;
- soutien pratique à des proches (aide à des personnes limitées pour des raisons de santé, aide au ménage);
- famille d'origine, départ du foyer parental, fréquence des contacts et distance géographique par rapport aux parents, pays de naissance des parents;
- situation professionnelle, situation professionnelle du/de la partenaire, formation;
- situation financière, contributions d'entretien, soutien matériel;
- santé, bien-être, réseau;
- valeurs et attitudes;
- religion et orientation politique.

Méthodologie

Il s'agit d'une enquête par échantillonnage auprès de 10'000 personnes (plus d'éventuelles densifications cantonales). Les personnes sont sélectionnées aléatoirement dans le registre d'échantillonnage de l'OFS. Depuis 2023, l'EFG est une enquête en mode mixte (par Internet/téléphone). Jusqu'en 2018, l'enquête était réalisée par téléphone.

Degré de régionalisation:
suisse, grandes régions et certains cantons ayant augmenté leur échantillon cantonal

Périodicité:
tous les 5 ans

Révision:
adaptation du questionnaire avant chaque enquête

Politique de révision

On procède à des révisions méthodologiques en fonction des besoins (révision de sources p. ex.)

Bases légales

Loi fédérale du 22 juin 2007 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112)
Ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112.1)
Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Section démographie et migration DEM
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
Suisse
Tél. +41 58 46 36711
info.dem@bfs.admin.ch
